



Compte-rendu de la Formation Spécialisée (FS) du CSAL du 13 décembre 2023

Vos représentants CGT Finances Publiques 91:
Odile Rouiller, Murielle Le Pissart, Nadia Sekrouf, Ghislaine Bidenne,
Claire Fardin, Valérie Loeul

La formation spécialisée était convoquée le 13/12/2023 suite au report de celle du 27/11/2023. A l'ordre du jour le règlement intérieur des nouvelles instances mises en place au 1^{er} janvier 2023.

Il aura fallu siéger presque une année sans règlement intérieur (RI) avant qu'un RI propre aux instances de la DDFIP 91 nous soit proposé.

Ce document très dense (13 pages) a contraint les représentants du personnel à demander un report de l'instance afin d'effectuer un travail d'analyse, d'observations et d'être force de propositions.

La séance s'est ouverte par la lecture d'une liminaire (jointe).

La CGT a interpellé le Directeur sur les suppressions d'emplois en Essonne :

- 23 emplois nets dont 13 transferts : - 3 inspecteurs divisionnaires hors-classe, - 15 agents B,
- 8 agents C.

Le Directeur a voulu minimiser le nombre de suppressions incluant les transferts d'emplois. Les transferts d'emplois est un transfert de mission ce qui correspond à des transferts de charges supplémentaires de travail souvent sous-estimés.

La Direction informera les CDS concernés par les suppressions d'emplois à compter du 18 décembre 2023 afin de cibler le maillage en fonction des mutations, des réussites de concours, qui permettrait de limiter les départs.

Les agents éventuellement ciblés sont les agents qui ont le moins d'ancienneté.

La Direction a besoin de la moulinette SIRHIUS afin de connaître le numéro SIRHIUS pour déterminer quel est l'agent le moins ancien dans le poste. Ce numéro sera connu à compter du 3-4 janvier 2024.

Une fois les agents identifiés, elle s'engage à les contacter tous début janvier avant la fin de la campagne nationale de mutation afin de les accompagner.

Nous vous rappelons, que vous n'êtes pas dans l'obligation de faire une mutation nationale.

Seuls les agents qui le souhaitent, peuvent faire valoir une priorité supra-départementale au titre de sa suppression de poste ou de restructuration.

Si vous souhaitez rester en Essonne, vous serez concerné par la mutation locale si effectivement, il n'y a pas de départ pour mutation ou concours.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur DGFIP est unique, pas de déclinaison à chaque Direction.

Les OS en concertation avec la Direction présenteront un document unifié avec leurs motions, avis et recueil de propositions.

D'un commun accord, les OS ont décidé de se réunir en groupe de travail afin de finaliser un RI modifié unique.

Exécution du budget 2023 :

Enveloppe locale :

Suite à notre mécontentement concernant les dépenses de l'enveloppe locale engagées sans concertation avec les OS, la direction a pris en compte les propositions de la CGT :

- Installation de stores intérieurs (SIE d'Étampes, Corbeil 21bis)
- Installation d'un dispositif de blocage du degré d'ouverture des fenêtres (SIP d'Étampes)
- Installation d'une protection thermique pour une porte ajourée à Dourdan

Ces propositions sont en attente de réalisation.

Au 13/12/2023, les dépenses engagées représentent 99,98 % de la dotation locale.

Le solde de 962 € a été utilisé pour l'achat complémentaire de 20 sacs à dos destinés aux télétravailleurs.

La CGT a demandé qu'un tableau récapitulatif des demandes de dépenses des agents soit présenté systématiquement aux représentants du personnel afin de connaître les demandes et d'en faire un suivi.

Une extraction des seules demandes effectuées dans le cadre des dépenses régies par la formation spécialisée via ODL (applicatif utilisé par les CDS et les gestionnaires de sites, permettant de faire une demande de matériel) sera également présentée aux OS.

L'outil ODL permet aux gestionnaires de site ainsi qu'au CDS de centraliser les besoins logistiques, immobilier, de maintenance, de nettoyage, de matériels ergonomiques, tout ce qui peut contribuer aux bonnes conditions de vie au travail.

Vous pouvez vous rapprocher d'eux. Les demandes seront transmises au service Budget Immobilier et Logistique qui assurera l'exécution et le suivi des demandes.

Enveloppe régionale (formation)

99,36 % de l'enveloppe a été consommée.

Un prochain groupe de travail (GT) sera mis en place à la rentrée 2024 afin de définir des actions pour prévenir les risques .

Ces GT seront à nouveau mis en place à la demande de la CGT.

Registre Sécurité Santé au Travail - RSST :

Pour rappel, le registre de santé et de sécurité au travail est facilement accessible aux agents durant leurs horaires de travail, sa localisation est portée à la connaissance des agents par tous moyens.

C'est une obligation réglementaire. On peut y reporter toutes les observations, information et suggestions relatives à la sécurité et la santé au travail (au sens large), mais aussi à l'amélioration des conditions de travail.

Autrement dit, on peut signaler dans ce registre tout ce qui détériore les conditions de travail et favorise les risques psychosociaux (organisation du travail, relation sociales au travail et conditions d'emploi).

Le RSST est un véritable outil pour vos représentants du personnel.

C'est sans aucun doute un levier particulièrement efficace pour continuer de revendiquer ce que nous défendons haut et fort syndicalement, au quotidien et à tous les niveaux.

Malheureusement, c'est un outil institutionnel trop méconnu par les agents !

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail a rappelé que la Direction doit fournir un gros travail pour lutter contre cette acculturation et demande de réaliser une campagne de communication plus soutenue.

Question diverses :

Trésorerie Amende :

La Trésorerie doit rejoindre le CDI au 75 rue Féray à Corbeil Essonne.
Installation au 1^{er} septembre 2024 avec un déménagement prévu au 1^{er} juillet 2024

Un groupe de réflexion a été mis en place afin d'étudier le devenir de l'accueil physique de la Trésorerie Amende.

Les pistes de réflexions :

- réduction de l'amplitude horaire (avant le déménagement) : une journée continue d'accueil à la demande des agents.
- supprimer l'accueil au fil de l'eau pour la mise en place uniquement en APRDV
- privilégier l'accueil téléphonique.

Pour rappel dans le département 77, la Trésorerie Amende n'a plus d'accueil physique pour un même nombre de prises en charge.

La CGT redoute le déport de cet accueil vers d'autre accueil ouvert comme le SIP de Corbeil situé à proximité.

SGC / SIP d'Evry :

40 places de parking seront mises à disposition des agents en extérieur et à l'intérieur.
La Direction a conscience que le nombre de places est insuffisant, elle rappelle qu'il n'y a pas d'obligation de l'employeur de fournir des places de parking.
Mais elle serait ouverte à un éventuel ajustement avec des places au 128.

Les travaux d'aménagement de l'intérieur sont en cours par contre la Direction ne peut avancer de date concernant les travaux extérieurs.

La Direction a pour objectif d'installer tous les agents avant la campagne IR 2024.

La présentation des plans finalisés ainsi qu'une visite de site sera prévue pour les représentants du personnel, l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) ainsi que le MDP (Médecin de Prévention)

75 rue Féray :

La Direction a été informée du mécontentement des collègues sur le chauffage : problème du lundi matin, des toilettes et des archives non chauffées. La BIL(division Budget Immobilier Logistique) se rendra sur place.

Éclairage insuffisant des documents d'arpentage situés provisoirement au sous-sol, la CGT a demandé un éclairage par LED (provisoire) ce qui sera vu par la BIL.

Amiante : la CGT a demandé que la Direction fournisse un document à tous les agents qui ont travaillé dans des sites amiantés (type Pailleron), afin qu'ils puissent l'utiliser si besoin. La Direction se rapproche de la DG afin de savoir si elle peut délivrer un tel document.

Site de Yerres :

La CGT a demandé un éclairage plus soutenu au niveau de la pointeuse.
Actuellement, le nombre de spots n'est pas suffisant, ce qui augmente le risque de chute et l'insécurité .

Corbeil 21 bis :

La CGT est de nouveau intervenue sur le manque de stationnement.
La réhabilitation de la halle du marché va entraîner sa délocalisation jusqu'au 1^{er} trimestre 2025 sur les Allées Aristide Briand. Ces allées permettent le stationnement d'une centaine de véhicules .
Par conséquent, il s'agit bien d'un manque de 100 places de stationnement, pour 2024 et 2025, entraînant des difficultés de stationnement pour les collègues du CFP de Corbeil 21 bis et 75 rue Féray.

La Direction va prendre à nouveau attache auprès de la Mairie afin de faire pression.
D'autres pistes vont être étudiées également.

Technique managériale

Nous avons alerté sur certaines techniques managériales, visant la mise en concurrence de collègues, en publiant à tous les membres de l'équipe, l'état d'avancement du traitement des dossiers de chaque agent, avec le pourcentage de réalisation !

Nous dénonçons ces pratiques qui génèrent un climat anxiogène et conflictuel dans le service.

La Direction va mettre en place des formations également destinées aux CDS pour la gestion des conflits et rappeler l'importance d'adapter le message face à l'interlocuteur.

**« LE TRAVAIL EST AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE
REVENDICATIVE »**

**Face aux projets néfastes, La CGT mettra tout en œuvre
pour assurer de bonnes conditions de travail et la sécurité des agents.**

Soyons forces de propositions !

Les représentants de la Formation Spécialisée

Prénom-Nom	Téléphone	Mail
Odile ROUILLER	01.60.90.52.21	odile.rouiller@dgfip.finances.gouv.fr
Murielle LE PISSART	01.69.92.65.51	murielle.le-pissart@dgfip.finances.gouv.fr
Nadia SEKROUF	01.60.90.52.39	nadia.sekrouf@dgfip.finances.gouv.fr
Ghislaine BIDENNE	01.60.90.52.39	ghislaine.bidenne@dgfip.finances.gouv.fr
Claire FARDIN	01.69.36.63.60	claire.fardin@dgfip.finances.gouv.fr
Valérie LOEUL	01.69.49.70.90	valerie.loeul@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.financespubliques.cgt.fr/91>

Nous écrire : cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr